
Afin d'informer l'ensemble du personnel, des médecins et des bénévoles sur les principaux dossiers du conseil d'administration (CA), voici les faits saillants de la séance publique régulière tenue le 22 mars 2018

Mot du président

Le 22 mars 2018, le premier ministre Philippe Couillard, le ministre de la Santé et des Services sociaux Gaétan Barrette, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie Lucie Charlebois ainsi que la députée de Vaudreuil Marie-Claude Nichols, ont fait une annonce officielle concernant le projet d'hôpital à Vaudreuil-Soulanges.

Le projet passe à l'étape du dossier d'affaires. Conformément au plan clinique qui tient compte de l'évolution démographique de la population au cours des prochaines années, l'hôpital contiendra 404 lits, un bloc opératoire de 10 salles ainsi qu'une urgence pouvant accueillir 41 civières. Les travaux de construction débuteront en 2022. Le coût estimé pour le projet est maintenant de 1,5 G\$ et sera financé entièrement par le Plan québécois des infrastructures (PQI) du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Principes directeurs dans l'élaboration du programme fonctionnel de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges

Une des premières étapes du programme fonctionnel est l'élaboration de la vision et des principes directeurs. Définis en fonction des axes du Vrai Nord de l'organisation, ces derniers guideront les choix tout au long de l'élaboration du projet. Ces principes seront les assises pour les concepteurs, les architectes et les ingénieurs, afin qu'ils respectent la vision, les besoins et les priorités du CISSS de la Montérégie-Ouest dans la conception des plans et devis.

Le conseil d'administration a adopté les principes directeurs et une campagne de communication sera déployée pour les diffuser

Cession des actifs informationnels

L'article 219 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales prévoit que, dans les régions comptant plus d'un centre intégré, celui issu de la fusion de l'agence est responsable des activités liées aux services de paie des établissements publics de la région ainsi qu'aux actifs informationnels que ces établissements utilisent.

Pour la Montérégie, l'article 219 prescrit au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre l'acquisition de tous les biens meubles relatifs à ces activités ainsi que toutes les obligations qui en résultent, y compris notamment celles relatives aux baux. Ainsi, en date du 1^{er} avril 2018, le CISSS de la Montérégie-Centre sera prêt à prendre en charge les ressources informationnelles du CISSS de la Montérégie-Est et du CISSS de la Montérégie-Ouest cédées et à assumer tous les droits et les obligations qui y sont liés.

Par conséquent, le conseil d'administration approuve les engagements de l'établissement décrits à la Convention concernant la cession des actifs informationnels, de certaines ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles et de certains droits et obligations relativement aux actifs informationnels.

Affaires immobilières

- Le conseil d'administration a approuvé les actions suivantes en matière immobilière :
 - procéder à une entente de location avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour des locaux situés au 247, chemin Larocque, et ce, pour une période de dix ans;
 - procéder à la signature d'un avenant concernant le renouvellement du bail au 71, rue Maden à Salaberry-de-Valleyfield, et ce, pour une période de cinq ans et d'inclure trois (3) options de renouvellement d'une année supplémentaire, aux mêmes termes et conditions que la présente entente.

Affaires administratives

Le conseil d'administration a également procédé à l'adoption des documents suivants :

- Plan triennal de conservation des équipements et du mobilier (PCEM - Volet équipement médical) 2018-2021;
- Procédure administrative – Sortie temporaire d'un dossier ou d'une partie du dossier d'un usager.

Points d'information du président-directeur général

Mise à jour concernant l'agrément

Une nouvelle entente a été conclue avec Agrément Canada. Le modèle d'agrément a toutefois été revu. Ce dernier sera réalisé en continu sur une période de cinq ans au cours de laquelle les visiteurs effectueront des visites allégées pour évaluer les différents programmes-services. Tous les établissements du Québec seront évalués selon la même séquence.

Nomination du commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Monsieur Jean Pinsonneault a été nommé au poste de commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Cette nomination a pris effet le 26 février 2018. Sous l'autorité du conseil d'administration, monsieur Pinsonneault aura la responsabilité d'appliquer la procédure d'examen des plaintes dans le respect des droits des usagers et de la loi. De plus, il veillera au bon fonctionnement du comité de vigilance et de la qualité pour lequel le commissaire aux plaintes et à la qualité des services est nommé à titre de secrétaire.

Situation dans les urgences

Au cours des derniers mois, la situation dans les urgences du CISSS de la Montérégie-Ouest a été difficile. La grippe a touché particulièrement la région. Par conséquent, une deuxième clinique de grippe a été ouverte pendant deux semaines. Cette dernière a été utilisée par 50 à 60 personnes par jour ce qui a eu un impact positif sur la gestion de nos urgences.

Par ailleurs, la situation à l'Hôpital du Suroît est plus complexe puisqu'il y a un problème de prise en charge médicale. Le MSSS a autorisé l'arrivée de deux médecins dépanneurs qui débiteront prochainement, suivant leur recrutement.

Parmi les autres actions qui ont été réalisées pour augmenter la fluidité dans les urgences, notons l'ouverture d'unités de débordement afin d'offrir un milieu de soins adéquat aux usagers, le rééquilibrage du nombre d'ambulances qui arrivent dans chacun des hôpitaux et la mobilisation des gestionnaires pour trouver des solutions pour résorber la situation.

Début de l'implantation du dossier clinique informatisé

Les activités en vue de l'implantation du dossier clinique informatisé Cristal-Net à l'Hôpital du Suroît vont s'intensifier afin d'avoir le site fonctionnel pour janvier 2019.

Prochaine séance publique régulière du conseil d'administration

Mercredi 2 mai 2018 – 19 h 30

Hôpital du Suroît

Sous-sol – Bloc B (Salles Balbuzar, Bernache et Harfang des neiges)

150, rue Saint-Thomas à Salaberry-de-Valleyfield

Hôpital Anna-Laberge

Salles B et C – bloc administratif

200, boulevard Brisebois, Châteauguay